

N° 2024-123

OBJET :

Restructuration du centre de vacances
de Chelles à Saint Jean d'Aulps
Réattribution du lot n° 16

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 juillet, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Saint Jean d'Aulps, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 juillet 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, MARTEL Mireille, VERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, ME-NOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, GALLAY Cyrille, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....29
pour :.....29
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données par :

- MUFFAT Jean-François à TRABICHET Yannick,
- BÉARD Patrick à FOURNET Bernard,
- COTTET Sophie à DENNÉ Jean-Claude,
- DEGENEVE Alain à VUATTOUX Rémy.

Monsieur Jean-Claude MORAND a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un marché public a été attribué pour la restructuration du centre de vacances de Chelles à Saint Jean d'Aulps en vue de la création de logements saisonniers. Suite à la résiliation du marché attribué à la SARL STECH ELEC pour le lot n° 16 (Electricité), elle souligne qu'une nouvelle consultation a été lancée et propose de réattribuer ce lot dans les conditions suivantes :

- Lot n° 16 – Electricité
 - Attributaire : CORNILLON ELECTRICITE
 - Montant initial : 242 084,93 € HT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- décide de réattribuer le lot n° 16 à la société CORNILLON ELECTRICITE suite à la résiliation du marché attribué à la SARL STECH ELEC,
- autorise Madame la Présidente à signer les pièces constitutives du marché.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Jean-Claude MORAND

